



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée qu'à une séance du conseil municipal qui se tiendra le mardi 13 juillet 2021 à 19h, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure concernant le 661, route Édouard-VII, lot 2 711 562 du cadastre du Québec, et visant à permettre qu'une piscine hors-terre soit implantée à une distance de 1,5 mètre d'une fosse septique alors que l'article 4.3.1, par. 6.a) du règlement de zonage numéro 1200-2018 exige une distance minimale de 3 mètres entre une piscine hors-terre et un système de traitement autonome des eaux usées.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ci-avant mentionnée par l'un des moyens suivants :

- Par le lien de la visioconférence via www.sjlm.ca
- Par lettre reçue au plus tard le 30 juin 2021 au 91, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur, QC, J0J 1Z0 ;
- Par courriel reçu au plus tard le 30 juin 2021 au : amenagement@sjlm.ca

Pour toutes questions vous pouvez communiquer avec le service de l'urbanisme au 450-347-5446 au poste 203.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce mardi 15 juin 2021.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Isabelle Arcoite', is written over a horizontal line.

Isabelle Arcoite
Directrice générale et secrétaire-trésorière
